

Guide d'accueil des personnels





SOMMAIRE

CONNAÎTRE L'UNIVERSITÉ	8
Les chiffres clés.....	13
Les composantes et l'établissement composante.....	14
La recherche à l'UT.....	17
Une université engagée	18
La vie démocratique.....	22
La représentation syndicale.....	23
 TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ.....	 24
L'organisation de la direction générale des services.....	26
Au service des enseignantes et enseignants	28
Domaine ressources humaines et développement social	29
Les services numériques.....	35
 VIVRE À L'UNIVERSITÉ	 39
Se soigner	40
Être accompagné	40
Le service culturel d'action sociale (SCAS)	42
Faire garder son enfant.....	44
Vous êtes en situation de handicap ?.....	44
Se documenter	46
S'informer et communiquer.....	47
Se divertir : culture et sport.....	48
Protéger ses données à l'université	49
Se restaurer	50
Se déplacer	50
Profiter d'espaces naturels et vivants	51
La sécurité.....	52



Édito



Bienvenue à l'Université de Toulouse !

Chères et chers collègues,

Nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre université, un établissement en pleine transformation. Désormais intégré à l'Université de Toulouse, vous participez à une ambition collective : celle de devenir un grand établissement. Cette évolution représente une étape majeure dans notre histoire, à la mesure des enjeux actuels.

Dans cette période de transition, votre arrivée prend une dimension particulière. Vous participez à la construction d'une institution ambitieuse, tournée vers l'avenir, qui place l'innovation, la collaboration et le bien-être de ses équipes au cœur de sa stratégie. En tant que nouveaux membres de notre université, vous contribuez à cette dynamique de transformation et d'évolution. Votre implication sera essentielle pour faire de notre université un modèle d'excellence académique et de qualité de vie au travail.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans vos premiers pas au sein de l'Université de Toulouse. Il est le fruit de notre volonté d'améliorer l'accueil des nouveaux entrants, d'offrir un cadre de travail respectueux, inclusif, épanouissant et propice à la réussite professionnelle. La qualité de vie au travail est un enjeu central pour nous, et nous mettons à votre disposition toutes les ressources nécessaires pour vous intégrer rapidement et sereinement dans vos nouvelles fonctions.

En rejoignant l'Université de Toulouse, vous entrez dans un établissement où chaque membre du personnel, qu'il soit enseignante ou enseignant, enseignante-chercheuse ou enseignant-chercheur, personnel administratif ou technique, joue un rôle clé dans notre mission collective : former les étudiants, soutenir la recherche, et participer activement au développement de la société.

Nous vous encourageons à explorer toutes les opportunités qui s'offrent à vous, à vous impliquer dans la vie de l'université et à participer activement à notre évolution. Ce livret d'accueil est un premier pas pour vous guider, mais sachez que notre équipe est toujours disponible pour répondre à vos questions et vous aider à vous sentir pleinement intégré(e). Nous vous souhaitons une belle aventure professionnelle à l'Université de Toulouse, dans cette période excitante de transformation !

Karine Groenen Serrano

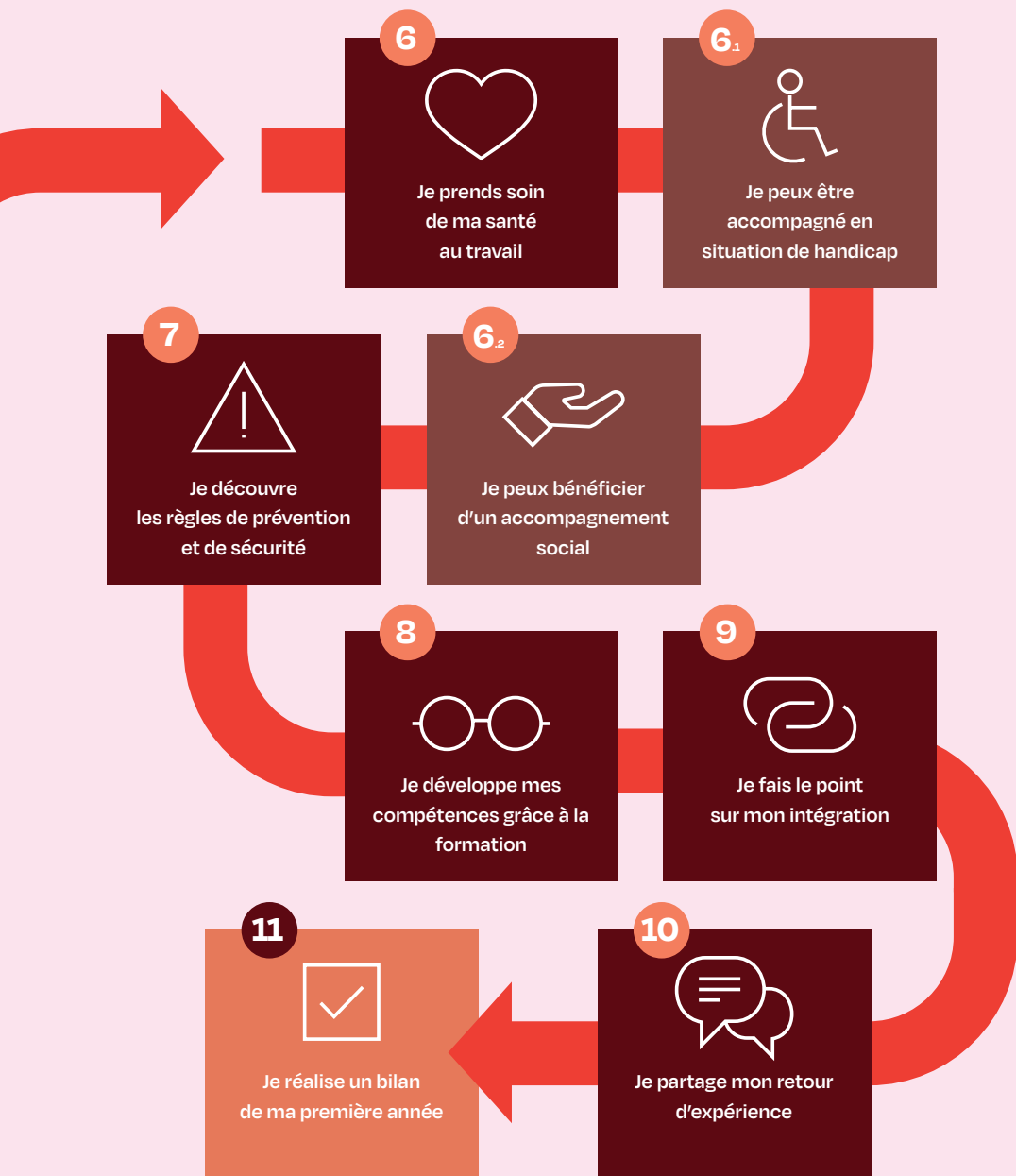
Vice-Présidente déléguée des Personnels, Carrières et Qualité de vie au travail

Bienvenue à l'Université de Toulouse !

Votre intégration est une étape essentielle de votre parcours professionnel. Pour vous accompagner dès votre arrivée, un parcours progressif a été conçu afin de vous aider à prendre vos repères, découvrir votre environnement de travail, développer vos compétences et rencontrer les interlocuteurs qui vous accompagneront tout au long de votre première année. Chaque étape vous permet d'avancer sereinement et de devenir pleinement acteur de la communauté universitaire.

Ce parcours est le vôtre : suivez-le, explorez les ressources mises à votre disposition et n'hésitez pas à solliciter les équipes qui vous accompagnent.







A photograph of a crowd of people, mostly seen from behind, wearing bright pink t-shirts. The t-shirts feature a large white 'U' logo and the text 'Université de Toulouse'. Many of the people have their arms raised in the air, suggesting a celebratory or enthusiastic gathering. The background is slightly blurred, showing more people and what appears to be an outdoor setting. The image is partially covered by a dark red overlay on the right side, which contains the main text.

Connaître l'Université

U Université
de Toulouse

L'université Toulouse III - Paul Sabatier est devenue le 1^{er} janvier 2025 l'Université de Toulouse, établissement public expérimental, EPE. Ce statut permet par l'ordonnance du 12 décembre 2018 d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement, afin de réaliser un projet partagé d'enseignement supérieur et de recherche défini par les établissements qu'il regroupe.

Selon le code de l'éducation, les missions du service public de l'enseignement supérieur sont :

- formation initiale et continue ;
- recherche, diffusion et valorisation des résultats ;
- orientation, insertion professionnelle et promotion sociale ;
- diffusion de la culture scientifique et humaniste ;
- coopération internationale ;
- participation à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.



L'Université de Toulouse est un établissement public expérimental qui porte un projet d'envergure pour la mise en place et la coordination d'une stratégie collective sur le site toulousain Occitanie Ouest.

Pour cela, l'Université de Toulouse, riche d'un fort potentiel de recherche en sciences fondamentales, sciences appliquées et sciences humaines et sociales, rassemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes nationaux de recherche, des établissements de santé, le CROUS et le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Toulouse. L'université de Toulouse est composée de 5 composantes et d'un établissement - composante : l'École d'ingénieurs de Purpan.

Elle se situe aujourd'hui parmi les premières universités françaises, grâce à son rayonnement scientifique et à la diversité de ses structures de recherche et les nombreuses formations qu'elle propose en sciences, santé, sport, technologie et ingénierie.

Notre objectif : constituer un grand établissement universitaire pluridisciplinaire de formation et de recherche de rang mondial, visible et reconnu aux niveaux national et international, riche de la diversité des entités qui le composent et prêt à s'engager dans un principe de respect, de confiance et de subsidiarité.

Lieu inclusif, d'innovation et d'expérimentation en formation comme en recherche, l'établissement est attaché à la réussite et au bien-être de ses personnels et de ses étudiantes et étudiants. Notre établissement s'engage à favoriser une forte dynamique internationale tout en restant solidement ancré dans son territoire avec des interactions soutenues avec la société et les écosystèmes socio-économiques de proximité.

L'excellence académique, la responsabilité environnementale et sociale, ainsi que le rayonnement, l'ouverture et la visibilité du service public constituent les piliers fondamentaux de ce futur établissement.





En favorisant les complémentarités et en créant des synergies, l'Université de Toulouse souhaite contribuer notamment à trois grands enjeux sociétaux :

- Bien-être et vie en bonne santé → Spatial et aéronautique
- Filières agricoles et agro-alimentaires

Une marque commune pour rayonner ensemble

Devenir un grand établissement avec une marque commune pour :

- + de visibilité à l'international ;
- + de rayonnement national et territorial ;
- + de synergies sur le site toulousain et l'Occitanie Ouest ;
- + de pluridisciplinarité en formation et en recherche.

Un collectif au fort potentiel de recherche et d'innovation vers un grand établissement pluridisciplinaire

Établissements de l'enseignement supérieur :

- Communauté d'université et d'établissement (Comue) de Toulouse ;
- Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J) ;
- Toulouse INP ;
- Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA) ;
- Institut national universitaire Jean-François Champollion (INUC) ;
- Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO) ;
- École nationale d'aviation civile (ENAC) ;
- Université de technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP) ;
- École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT) ;

- École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) ;
- École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA) ;
- École nationale supérieure des Mines d'Albi ;
- Institut catholique d'arts et métiers (Icam site de Toulouse).

Organismes nationaux de recherche :

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ;
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ;

- Institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) ;
- Centre national d'études spatiales (CNES) ;
- Météo-France.

Établissements de santé :

- Centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse ;
- Oncopole Claudius Regaud.

Autres organismes :

- Centre de ressources ; d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Toulouse
- Centre régional des œuvres, universitaires et scolaires Toulouse-Occitanie (CROUS).

CHIFFRES-CLÉS

5

composantes

- * Faculté de santé
- * Faculté des sciences du sport et du mouvement humain
- * Faculté sciences et ingénierie
- * Institut universitaire de technologie Toulouse – Auch – Castres
- * Observatoire Midi-Pyrénées



RECHERCHE

- 74** structures de recherche
- 12** Laboratoires communs,
- 9** Equipex, **6** Labex, **6** EUR
- 252** accords ERASMUS
- 153** collaborations entreprises
- 81%** de taux de publications en sciences ouvertes



Budget

- 422** millions d'€
- dont 40% pour la recherche
- 339 000** m²
- (surface de bâtiments)

1

établissement-composante

- * École d'ingénieurs de Purpan

FORMATION

- 37 700** étudiantes et étudiants
- 3 250** en 1^{er} cycle (Licence et BUT)
- 1 800** en 2^e cycle (Master)
- 330** diplômes d'états médicaux
- 400** diplômes de doctorat (PhD)
- 1 750** étudiants en alternance répartis dans environ 60 formations (BUT et Master principalement)
- 5 600** étudiants étrangers
- 22,83 %** étudiants boursiers
- 11** écoles doctorales



Présente dans **8** sites en Occitanie :

Auch, Bagnères de Bigorre, Bagnères de Luchon, Castanet –Tolosan, Castres, Lannemezan, Tarbes et Toulouse

LES COMPOSANTES ET L'ÉTABLISSEMENT COMPOSANTE

L'université propose une offre de formation diversifiée dans les domaines des sciences, technologies, santé, sport, sciences humaines et gestion. Ces formations sont dispensées par plusieurs structures : la Faculté sciences et ingénierie, la Faculté des sciences du sport, la Faculté de santé et l'IUT Toulouse - Auch - Castres, réparties sur plusieurs sites. Elles sont organisées selon le système licence-master-doctorat (LMD), facilitant la mobilité et la reconnaissance des diplômes à l'échelle européenne. L'Observatoire Midi-Pyrénées est une composante qui fédère des laboratoires de recherche. L'Ecole d'ingénieurs de Purpan, l'établissement-composante de l'UT, vient contribuer à la construction de l'EPE et apporte une expertise unique dans les sciences du vivant, le développement durable et la souveraineté alimentaire.



La faculté de santé de Toulouse, créée au début de l'année 2022 et qui rassemble l'ensemble des filières de formation en santé, veut donner du sens à l'inter-professionnalité et à la multidisciplinarité. Intégrée sur le territoire et avec un lien fort avec le CHU Toulouse. Elle propose une nouvelle approche organisationnelle, coordonnée et transversale pour la formation, la recherche et le soin tout en faisant évoluer ses capacités d'accueil en formation initiale et continue. Elle est organisée en trois départements : médecine, maïeutique paramédical, sciences pharmaceutiques et odontologie.

15 700 étudiantes et étudiants
650 Personnels enseignants et
enseignants-chercheurs
250 personnels BIATSS



La Faculté sciences et ingénierie est une unité de formation et de recherche de l'Université de Toulouse. Elle est constituée de huit départements d'enseignement, un département à autonomie renforcée (l'école d'ingénieurs Upssitech), un département spécifique (IRES), et est adossée à plus de soixante laboratoires de recherche de renommée internationale.

Elle offre, dans le domaine sciences technologies santé ainsi qu'en gestion, des formations initiales, des formations en alternance et des formations continues en lien avec la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'UT.

13 000 étudiantes et étudiants
1250 personnels enseignants et
enseignants-chercheurs
410 personnels BIATSS



La Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, F2SMH, accueille près de 2000 étudiantes et étudiants en formation initiale et continue répartis sur quatre licences, trois masters, un DEUST, deux licences professionnelles et trois DU. Elle est composée de 4 départements : éducation-motricité, activités physiques et santé, management du sport et entraînement sportif.

Six laboratoires, situés sur le site toulousain accueillent la majorité des enseignants-chercheurs en poste à la F2SMH. Ils utilisent, pour une part importante de leurs activités de recherche, le Centre d'Appui et d'Analyse de la Performance Sportive, unique en France, et implanté sur le campus du CREPS qui est partenaire majeur de la Faculté. Les programmes de recherche appliqués sont en cours afin de réaliser un accompagnement scientifique de la Haute Performance.

1600 étudiantes et étudiants
75 personnels enseignants et enseignants-chercheurs
20 personnels BIATSS



Fondé il y a plus de 50 ans, l'IUT Toulouse - Auch - Castres accumule une expérience exceptionnelle en partenariat avec l'ensemble des acteurs universitaires et professionnels de la Région Occitanie. Il comprend 18 départements de formation, 8 unités de recherche et 3 implantations sur notre territoire régional à Toulouse (Ponsan, Rangueil et Montaudran), Auch et Castres.

À la fois universitaires et professionnelles, les formations de l'IUT Toulouse - Auch - Castres s'articulent autour d'enseignements théoriques et pratiques, notamment par le développement important de l'alternance. Les diplômes proposés par l'IUT permettent aux étudiants de s'orienter vers une insertion professionnelle rapide ou vers une poursuite d'études.

5300 étudiantes et étudiants
410 Personnels enseignants et enseignants-chercheurs
190 personnels BIATSS

L'Observatoire Midi-Pyrénées



L'Observatoire Midi-Pyrénées (OMP) est un Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU). Il fédère les laboratoires des sciences de l'univers, de la planète et de l'environnement Midi-Pyrénéen autour des missions de recherche, d'observation, d'enseignement, de diffusion de la culture scientifique et de coopération internationale communes aux OSU. Placé sous la tutelle du CNRS, de l'Université de Toulouse, de Météo France, de l'IRD et du CNES, l'OMP regroupe neuf laboratoires qui allient des compétences en physique et astrophysique, chimie, écologie-environnement, sciences de la terre, de l'océan et de l'atmosphère pour couvrir un vaste champ de recherche allant de l'étude du Big Bang et de l'univers lointain au fonctionnement actuel des différentes enveloppes de la Terre et de leurs interactions, en passant par celles des planètes du système solaire et de la Terre interne.

Il gère également l'ensemble de la partie scientifique du pic du Midi.

140 personnels enseignants et enseignants-chercheurs
100 BIATSS

L'école d'ingénieurs de Purpan



L'établissement-composante École d'ingénieurs de Purpan a rejoint l'Université de Toulouse en janvier 2025. Elle forme chaque année environ 1 700 étudiants et étudiantes dans les domaines des sciences du vivant, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, du Bac+3 au Bac+5.

L'établissement dispose de sept plateformes et laboratoires de recherche de haut niveau et se distingue en étant l'une des deux seules écoles françaises à posséder sa propre exploitation agricole, le Domaine de Lamothe.

L'EI Purpan est pleinement intégrée aux réseaux d'enseignement, de recherche et de développement. Elle entretient en parallèle un vaste réseau international couvrant plus de 50 pays.

Engagée dans une démarche de responsabilité sociétale (RSE), l'École place au cœur de ses actions la protection de l'environnement, le développement durable et l'agroécologie, à travers ses formations, ses pratiques quotidiennes et ses projets de recherche.

1700 étudiants et étudiantes
75 personnels enseignants et enseignants-chercheurs
105 BIATSS

LA RECHERCHE À L'UT

La recherche couvre un large spectre scientifique, structurée en 74 unités de recherche (dont 43 unités mixtes), réparties dans 6 pôles de recherche :

- Pôle de recherche BABS : Biologie, Agronomie, Biotechnologies et Santé ;
- Pôle de recherche DSPEG : Droit, Sciences Politiques, Economie et Gestion ;
- Pôle de recherche H-SHS : Humanités, Sciences Humaines et Sociales ;
- Pôle de recherche MST2I : Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénierie ;
- Pôle de recherche SDM : Sciences De la Matière ;
- Pôle de recherche UPEE : Univers, Planète, Espace et Environnement.

Les pôles de recherche animent et coordonnent leur communauté. Ils participent à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie scientifique de l'Université de Toulouse afin de développer l'excellence scientifique et technique de l'ensemble des disciplines du site toulousain.

Ils contribuent au développement et au renforcement de l'interdisciplinarité et des liens entre la recherche, la formation et l'innovation.

Les pôles de recherche portent des missions relevant de la politique de site et des missions relevant seulement de l'Université de Toulouse. Ils proposent des stratégies de développement sous forme de recommandations sur la base d'une analyse de leurs thématiques de recherche, en intégrant le cas échéant une dimension inter pôles, dans le contexte national et international.

L'université est également fortement impliquée dans la formation doctorale, avec six écoles doctorales qu'elle porte et cinq autres en co-accréditation. Elle est associée de manière très étroite à des projets de recherches structurants du site toulousain : TIRIS, ANITI et l'IHU...



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

L'Université de Toulouse possède le label HR Excellence in Research (HRS4R). Ce label RH européen, obtenu dans le cadre de la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs, reflète l'engagement de l'Université à améliorer continuellement ses politiques de ressources humaines pour le recrutement des chercheuses et chercheurs et contribue à son rayonnement européen et international ainsi qu'à son attractivité.

UNE UNIVERSITÉ ENGAGÉE



L'Université de Toulouse s'engage pleinement dans la **Transition Écologique et Sociétale (TES)**, un enjeu majeur pour répondre aux défis actuels et préparer un avenir durable. Le Schéma Directeur de la transition écologique et sociétale (SD TES) qu'elle a élaboré formalise sa volonté de renforcer son action autour de cinq axes clés : la stratégie et la gouvernance, l'enseignement et la formation, la recherche et l'innovation, la réduction de l'impact environnemental, notamment carbone et énergétique, ainsi que la politique sociale et la qualité de vie au travail. Cette démarche s'inscrit également dans la politique de site plus large de l'université, en lien avec des programmes tels que Toulouse Initiative for Research's Impact on Society (TIRIS), et répond aux exigences du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'au Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

L'égalité femmes-hommes

et la lutte contre les discriminations, sexisme et violences



En matière d'égalité, l'université déploie un Plan d'action pour l'égalité femmes-hommes qui vise à promouvoir l'égalité des carrières, favoriser la mixité dans les formations, lutter contre les stéréotypes et prévenir toutes formes de violences, y compris sexuelles et sexistes. Un réseau de référentes et référents égalité dans les différentes composantes et services assure le suivi de ces actions. L'université lutte également contre toutes les formes de discrimination, et a adopté une charte LGBT « L'autre Cercle », participant activement à des campagnes nationales de sensibilisation contre les LGBTQI+phobies. Pour répondre aux besoins spécifiques des personnels transgenres et intersexués, une personne référente a été désignée pour accompagner les questions relatives à la civilité et au prénom d'usage. L'université a également mis en place le dispositif AVEC (accompagnement, veille, écoute) pour accompagner tout mal-être dans le travail et une cellule d'écoute pour prévenir et traiter les cas de sexisme, de violences sexuelles, sexistes ou liées à la discrimination, garantissant ainsi un environnement sûr et respectueux pour tous.

Handicap



Concernant le handicap, l'université mène une politique inclusive qui vise à faciliter l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des étudiants et personnels en situation de handicap. Elle s'appuie sur un Schéma Directeur Pluriannuel du Handicap pour améliorer l'accessibilité des infrastructures, renforcer la sensibilisation et former les personnels. Cette politique est coordonnée avec plusieurs acteurs du campus, dont le Pôle handicap étudiant, la correspondante handicap pour le personnel, le Vice-président Egalité Inclusion Diversité et la chargée de mission Handicap ainsi que les services liés à la logistique, à la communication et à la vie étudiante, afin d'assurer un soutien global et cohérent.

L'Université de Toulouse accompagne également les étudiantes et étudiants en situation de handicap à travers le Pôle handicap étudiant (PHE), le dispositif APIPESH pour l'insertion professionnelle ou encore le programme Atypie Friendly pour les étudiantes et étudiants avec des troubles du neuro-développement.



La gestion environnementale et la transition énergétique

Sur le plan environnemental, l'université agit concrètement à l'échelle de ses territoires pour réduire son impact écologique. Les efforts portent sur des achats durables et responsables, la promotion des déplacements doux (comme la marche, le vélo ou les transports en commun), la protection de la biodiversité, ainsi que la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, notamment via la rénovation des bâtiments. Par ailleurs, la gestion des déchets est optimisée grâce au tri sélectif rigoureux et à la valorisation des matières recyclables.

Ces initiatives mobilisent l'ensemble de la communauté universitaire (étudiantes et étudiants, personnels, partenaires) dans une dynamique participative et volontaire pour bâtir un campus plus durable.

+ D'INFOS



Déontologie

L'Université de Toulouse place le respect des principes déontologiques et de la laïcité au cœur de son engagement envers la communauté universitaire et le service public. Leur mission est de conseiller et d'orienter les agents confrontés à des questions d'ordre éthique ou juridique. Cela concerne notamment les règles liées au cumul d'activités, mais peut aussi englober toute interrogation relative au respect des obligations professionnelles ainsi qu'au cadre déontologique.

CONTACT :

deontologue.referent@utoulouse.fr

Laïcité

De même, l'université réaffirme son attachement au principe de laïcité qui garantit l'indépendance vis-à-vis de toute influence politique, économique, religieuse ou idéologique. Ce principe assure l'objectivité du savoir, le respect de la pluralité d'opinions et offre à l'enseignement comme à la recherche un environnement propice à leur développement scientifique libre, créatif et critique. Les référentes en matière de laïcité accompagnent les personnels ainsi que les responsables dans l'application concrète du principe. Leur action contribue ainsi à préserver un cadre neutre et inclusif garantissant égalité de traitement et liberté de pensée pour toutes et tous.

CONTACT :

laicite.referent@utoulouse.fr

Intégrité scientifique

Les référents à l'intégrité scientifique jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une recherche responsable au sein de l'université. Ils veillent au respect des principes éthiques et des bonnes pratiques scientifiques, en sensibilisant les chercheurs, enseignants et étudiants aux exigences de rigueur, de transparence et de probité. Ils accompagnent les équipes dans la prévention des manquements tels que le plagiat, la falsification ou la fabrication de données.

CONTACT :

integritescientifique.referent@utoulouse.fr

Qualité de Vie et des Conditions de Travail

+ D'INFOS



Dans le cadre du déploiement de sa politique, l'Université de Toulouse a choisi de mettre en avant la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, d'en faire un axe de développement et un levier d'amélioration de la vie professionnelle et de performance à l'Université. Il s'agit de permettre à chacun de pouvoir réaliser un travail de qualité ainsi que de construire une organisation du travail qui soit favorable à la santé des agents et à la qualité du service public. Ainsi les actions menées s'organisent autour de l'amélioration des conditions dans lesquelles les agents exercent leur travail,

d'apprendre à bien ou à mieux fonctionner ensemble et de permettre à chacun de participer aux évolutions de l'Université.

Plan d'activités physiques de prévention

+ D'INFOS



Le PAPP vise à promouvoir la santé et le bien-être des agents de l'Université de Toulouse en agissant de manière systémique sur 4 thématiques : Activité Physique, Alimentation, Respiration, Sommeil.

Formation en prévention, aménagement d'espaces de travail dynamiques et organisation d'activités physiques de prévention/bien-être quotidiennes sur le temps de travail sont les actions menées dans le cadre du PAPP.

Une application Web est en cours de développement pour supporter ces actions.

Le fil conducteur de ce plan suit le principe de littératie. « La littératie physique se définit par la motivation, la confiance, la compétence physique, le savoir et la compréhension qu'une personne possède et qui lui permettent de valoriser et de prendre en charge son engagement envers l'activité physique pour toute sa vie. »

CONTACT :

papp@utoulouse.fr

LA VIE DÉMOCRATIQUE

Les conseils centraux

L'université est administrée par des conseils centraux qui participent à l'administration de l'université par leurs décisions ou avis. Ces instances sont composées de représentantes et de représentants élus par les personnels, les étudiantes et les étudiants, ainsi que de personnalités extérieures. Depuis la création de l'EPE, les instances accueillent désormais un représentant de l'établissement-composante (École d'Ingénieurs de Purpan), de la COMUE et de l'Université Toulouse Jean-Jaurès.

Le Conseil d'administration (CA)

détermine les orientations de la politique de l'établissement. Il vote également le budget, il adopte les statuts et le règlement intérieur de l'université.

Le Conseil académique (CAc) veille

à l'articulation entre formation et recherche via deux commissions principales (la Commission de la Recherche, et la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire).

La Commission de la recherche (CR)

gère les moyens alloués à la recherche et fixe les règles de fonctionnement des laboratoires. Elle soutient la diffusion de la culture scientifique et est consultée sur les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) répartit les

moyens dédiés à la formation, fixe les règles des examens et de l'évaluation des enseignements, et adopte des mesures pour favoriser la réussite des étudiants. Elle est également consultée sur les orientations des politiques de formation,

les demandes d'accréditation et les questions liées aux libertés universitaires, syndicales et politiques.



La Présidente de l'université, élue pour quatre ans par le Conseil d'administration et entourée de son équipe présidentielle (vice-présidents, vice-présidents-délégués, chargés de mission), représente l'université, dirige son fonctionnement, et en préside les principales instances (CA, CAc,...).

+ D'INFOS



Les instances consultatives

Le Comité social d'administration d'établissement (CSAE)

Ce comité est consulté sur les projets de textes réglementaires relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services, aux stratégies pluriannuelles de gestion des ressources humaines, à la mobilité, à la promotion professionnelle, ainsi qu'aux règles statutaires et à l'échelonnement indiciaire. Il intervient aussi sur les plans d'action en matière d'égalité professionnelle, les plans de formation, les arrêtés de restructuration, les modifications importantes des conditions de travail et de sécurité, les textes sur le temps de travail, et la participation de l'État au financement de la protection sociale complémentaire.

La Formation spécialisée du Comité social d'administration d'établissement (F3SCT CSAE)

Composée de représentants du personnel et de l'administration, la F3SCT est l'instance qui veille à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail. Elle est consultée sur les projets de règlements, consignes et actions liés à ses missions, afin de favoriser un cadre de travail sûr et de qualité pour toutes et tous.

La Commission paritaire d'établissement (CPE) pour les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) titulaires traite de certaines questions individuelles concernant les personnels BIATSS fonctionnaires.

La Commission consultative paritaire pour les agents non titulaires (CCPANT)

La CCPANT est obligatoirement consultée pour les situations individuelles des agents non titulaires, notamment en cas de licenciement (hors période d'essai) ou de sanctions disciplinaires (sauf avertissement et blâme).

Conseil des étudiants

Le conseil des étudiants contribue au développement de la vie démocratique de l'université et représente les usagers auprès de la présidence de l'université. Il a pour but de défendre et de promouvoir les intérêts des étudiants de l'université sur toutes les questions relatives à l'enseignement et à la vie universitaire. Il doit susciter la participation active des étudiants, en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de citoyen actif et responsable au sein de l'université.



LA REPRÉSENTATION SYNDICALE

Vous pouvez retrouver la liste des organisations syndicales et des associations de personnels sur l'ENT. Vous pourrez vous abonner aux listes de diffusion des structures qui vous intéressent.



The background of the image is a photograph of a university campus. It features a paved walkway, green grass, several trees, and a modern building with large windows. A prominent red rectangular block is in the top-left corner, and a larger maroon block covers the upper right portion of the image, serving as a backdrop for the text.

Travailler à l'Université

L'ORGANISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



La direction générale des services coordonne les missions de l'ensemble des directions et services administratifs, financiers et techniques de l'établissement.

Elle participe, en lien avec la présidente, à l'élaboration de la stratégie politique. Elle en assure le déploiement opérationnel et le cadrage réglementaire. Elle veille également à la gestion des affaires courantes.

Elle est composée de 4 Directions générales adjointes des services (DGSA), ainsi que d'un ensemble de services centraux et communs.

Ces services travaillent en étroite collaboration avec les services de proximité des composantes.

Les services centraux de la direction générale des services (DGS) :

Le Directeur général des services est responsable :

- de la gestion administrative de l'université ;
- de la mise en œuvre de sa stratégie et de son développement ;
- et de l'encadrement du personnel administratif, technique et social.

Le DGS participe aux instances décisionnelles à titre consultatif.

Agent comptable :

Fonctionnaire indépendant, il est en charge :

- de l'exécution des recettes et dépenses ;
- de la conservation des fonds et pièces comptables ;
- et de conseiller la Présidente en matière financière.

L'Agent comptable de l'UT assure également la direction des affaires financières dans le cadre d'une convention fixant les modalités d'exercice de cette mission.

Les quatre domaines pilotés par les directions générales de services adjointes (DGSA) :

- Patrimoine, logistique, prévention et sécurité ;
- Ressources humaines et développement social : inclut la gestion du personnel, la médecine de prévention, la crèche, etc. ;
- Formation et vie universitaire regroupe les services liés à la formation, aux relations internationales et à l'innovation pédagogique ;
- Recherche, innovation, valorisation et international : comprend la valorisation de la recherche, la coopération internationale et plusieurs services communs.

L'agent comptable-directrice des finances définit, avec la direction des achats, les éléments de projets de services communs, dans le cadre d'un cinquième domaine finances-achats.

Outre les quatre directions générales des services adjointes, des services centraux fonctionnent en appui des structures de l'université :

- la direction des systèmes d'information (DSI) ;
- la direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) ;
- la direction de la communication, de la culture et des événements (DCCE) ;
- la direction du pilotage.

Enfin, les services communs et généraux interviennent dans différents domaines transversaux :

- la formation continue (MFCA) ;
- la documentation (SCD) ;
- l'action culturelle et sociale (SCAS) ;
- l'information orientation et insertion professionnelle (SCUIO-IP) ;
- le sport (SUAPS) ;
- l'accueil petite enfance (Upsimômes).

D'INFOS



AU SERVICE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

La Direction de l'Innovation Pédagogique (DIP) est une direction d'appui à la pédagogie & au numérique pour l'enseignement à L'UT. Elle accompagne les enseignants et les enseignants chercheurs, dans l'évolution de leurs pratiques et projets, (pédagogiques et/ou numériques).

Ses actions et missions se répartissent sur 3 Pôles :

• Pôle API :

Accompagnement Pédagogique et Innovation :

ingénierie pédagogique, approche par compétences, animation de la communauté enseignante.

• Pôle TDR :

Transformation Digitale Responsable : conception de formations digitales (FOAD), médiatisation et production multimédia.

• Pôle SNP Services Numériques et

Plateformes :

administration des plateformes (Moodle, POD...) et accompagnement aux usages numériques.

Elle coordonne également un réseau de correspondants :

Le réseau DAPE (Dispositif d'Appui à la Pédagogie des enseignements) qui regroupe les différents services d'appui à la pédagogie des composantes, afin de mutualiser les initiatives, partager des projets et mettre en place de bonnes pratiques au sein de l'université.



Moodle

C'est la plateforme pédagogique en ligne de l'université dédiée à l'enseignement, elle a pour vocation d'accompagner tout enseignement dispensé à l'université : Permet au personnel enseignant de diffuser des contenus pédagogiques, de communiquer, d'évaluer leurs étudiants. Est organisée en espaces de cours gérés par une équipe pédagogique et accessibles aux étudiants qui y sont inscrits.

CONTACT :

daip.contact@univ-tlse3.fr

D'INFOS



DOMAINE RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le Domaine Ressources Humaines et Développement Social (DRHDS) a pour mission principale de mettre œuvre une politique de ressources humaines qui assure des parcours professionnels de qualité en intégrant tous les aspects de l'environnement au travail. Cette politique répond aux situations collectives et individuelles ainsi qu'aux enjeux de solidarité. Elle garantit une gestion de qualité pour tous les personnels. Le rapprochement des thématiques RHDS au sein d'un même domaine favorise la cohérence globale et le développement de l'offre de service.

Il renforce l'efficacité des actions engagées en faveur des personnels. La conjugaison des expertises en appui stratégique RH, en gestion des personnels, en développement des compétences et des parcours professionnels, alliée à celle sur la dynamique de carrière, l'action sociale et la santé au travail permet d'offrir à chaque agent un service cohérent de nature à renforcer la qualité de vie au travail et la résolution de situations particulières.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le service Compétences, rattaché au pôle de développement RH, met en œuvre la politique de formation des personnels.

Le plan de formation, conçu sur une période de 3 ans, est actualisé chaque année en fonction des besoins identifiés et des évolutions réglementaires.

Il s'adresse à l'ensemble des personnels.

**Contact : drhds-service.
competences@utoulouse.fr**

Personnels enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs :

Les services d'enseignement et de recherche

Les services d'enseignement sont règlementés selon le statut (MCF, PU, agrégé, certifié...)

Des équivalences horaires sont possibles pour les responsabilités administratives au sein de l'université.



Personnels BIATSS :

Le temps de travail

Votre poste peut être à temps complet (37h20, 38h15 ou 39h10 par semaine, réparties sur 5 jours avec possibilité de passer à 4,5 jours sous réserve de l'accord de votre responsable hiérarchique et des nécessités de service) ou à temps partiel. Pour les contrats dont la durée est inférieure à 10 mois, le temps de travail est fixé à 35h00. Pour les apprentis, le temps de travail peut être de 35h00 ou 37h20 selon la durée du contrat.

Des horaires variables s'appliquent à condition d'être présent sur les plages fixes : 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h.
Pause déjeuner : 45 min au moins à prendre entre 12h et 14h

Congés : la note du temps de travail et congés définit chaque année les congés annuels fixes et les dérogations possibles selon les structures

Le télétravail

Le télétravail est possible dès votre arrivée, sur demande et après validation de votre responsable.

Toutefois, votre responsable hiérarchique peut estimer qu'un temps minimum de présence sur site à temps complet est nécessaire pour vous permettre de gagner en autonomie sur vos missions avant de vous accorder du télétravail.

Les agents qui bénéficient d'une demi-journée de repos par semaine (soit dans le cadre d'un aménagement sur 4,5 jours, soit dans le cadre d'un temps partiel à 90% ou 70%) pourront disposer d'une demi-journée de télétravail accolée à la demi-journée de repos.

Les jours de télétravail peuvent être **fixes ou flottants**. L'agent dépose ses jours flottants de télétravail avec l'accord de son supérieur hiérarchique.

Le principe est celui d'une présence sur site de l'agent au minimum 2 jours par semaine. Les agents peuvent donc télétravailler jusqu'à 3 jours par semaine en cas de compatibilité avec les missions du poste.

Le choix de la formule se fait par le biais d'un formulaire en ligne qui doit obligatoirement être complété par l'agent après avoir obtenu l'accord du supérieur hiérarchique direct pour télétravailler.

La demande de télétravail est à privilégier au cours de la campagne annuelle organisée mars/avril.



Eléments communs :

L'arrêt de travail, congés et autres autorisations

En cas d'arrêt maladie, informez rapidement votre responsable et transmettez le justificatif à votre gestionnaire RH sous 48h (courriel ou courrier). Toute autre absence sur votre poste de travail doit faire l'objet d'une justification ou autorisation.



Comprendre votre rémunération

Elle se compose de :

Une rémunération principale : le traitement indiciaire, qui varie selon votre corps, grade et statut.

Des primes et indemnités, pouvant inclure : l'IFSE, les primes RIPEC, le supplément familial de traitement selon le nombre d'enfants, la NBI (nouvelle bonification indiciaire) pour certaines fonctions.

Votre bulletin de salaire est disponible sur ENSAP (après création d'un compte) et doit être conservé tout au long de votre carrière.

Complémentaire santé / Mutuelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau régime de protection sociale complémentaire dans la Fonction publique d'État, la MGEN a été choisie pour gérer le régime collectif obligatoire de protection sociale complémentaire (PSC).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la MGEN à ce numéro : 09 72 72 16 17.

Une permanence de la MGEN est assurée notamment sur le site de l'Université de Toulouse au bâtiment UPSIDUM.

Toutes les informations utiles sur le site :

www.mgen.fr

Cumul d'activités



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le service Compétences, rattaché au pôle de développement RH, élabore la politique de formation des personnels.

Le plan de formation, conçu sur une période de 3 ans, est actualisé chaque année en fonction des besoins identifiés et des évolutions réglementaires.

Il s'adresse à l'ensemble des personnels.

Vous pouvez bénéficier de formations spécifiques lors de votre arrivée et tout au long de votre carrière avec l'accord de votre hiérarchie.

Plusieurs parcours de formations existent : Parcours secrétariat, Parcours de formation pour les nouveaux MCF..

Contact : drhds-service.compétences@utoulouse.fr

DROITS ET OBLIGATIONS :

Ces droits et obligations s'appliquent à l'ensemble des personnels de l'Université.

**LES DROITS DE L'AGENT****1/ LIBERTÉ D'OPINION**

Interdiction de discrimination basée sur opinion, origine, sexe, âge, apparence, etc...

2/ DROIT SYNDICAL ET DROIT

Droit de créer, adhérer à un syndicat et participer aux instances représentatives

3/ DROIT DE GRÈVE

Droit de grève dans le respect des règles (préavis, limites)

4/ DROIT À LA FORMATION PERMANENTE

Possibilité de demander à suivre des formations

5/ DROIT À L'INFORMATION

Accès aux informations nécessaires et personnelles

6/ PROTECTION FONCTIONNELLE**LES OBLIGATIONS / DEVOIRS DE L'AGENT****1 / SE CONSACRER À SA FONCTION**

Pas de cumul d'emplois, rémunérations ou pension (sauf dérogations)

2/ OBÉISSANCE HIÉRARCHIQUE

Respect des instructions sauf ordre illégal grave

3/ DISCRÉTION PROFESSIONNELLE

Secret professionnel dans et hors service

4/ DEVOIR DE RÉSERVE

Retenue dans l'expression des opinions personnelles sur l'administration

5/ DÉSINTÉRESSEMENT

Pas d'intérêts personnels liés à l'établissement (prise illégale d'intérêt)

6/ NEUTRALITÉ

Pas d'expression d'opinions politiques ou religieuses en service

7/ SÉCURITÉ

Prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes



LES SERVICES NUMÉRIQUES

Compte numérique UT

+ D'INFOS



Le compte numérique UT permet d'accéder aux services numériques de l'université et doit être activé via le site officiel : www.utoulouse.fr



Les services numériques

Messagerie, wifi, visioconférence, plateforme de formation (Moodle), bureau virtuel, documentation scientifique (Docadis), documentation des marchés (DIM), applications de gestion, ...

Tous ces services sont accessibles depuis le catalogue de services :

+ D'INFOS



Internet et intranet

Le site internet de l'établissement offre un accès centralisé à diverses ressources et services, tels que l'offre de formation, la valorisation de la recherche, et les actualités de l'université, disponibles sur la page d'accueil et dans la rubrique « toutes les actus ». L'agenda permet également de retrouver tous les événements qui se déroulent sur nos campus.

+ D'INFOS



L'ENT des personnels, propose un accès sécurisé à des actualités, informations générales, ainsi qu'à des services comme la consultation de l'annuaire et du dossier personnel. Toutes les applications sont également disponibles en un seul clic !

Messagerie des personnels

Chaque membre du personnel dispose d'une messagerie professionnelle (prenom.nom@utoulouse.fr), nécessitant une création via un formulaire disponible en ligne :



+

Le guide du bon usage de la messagerie électronique

Ce guide a pour objet de vous donner quelques pistes de réflexions ou des habitudes comportementales quant à l'usage fait de ce média par chacun. Il vise également à faire s'interroger sur les pratiques de chacun et chacune en la matière et sur leur bien-fondé.

+

Les intelligences artificielles génératives :

L'Université de Toulouse s'engage pour accompagner au mieux la communauté universitaire dans l'usage des Intelligences artificielle génératives (IAG)

Pour cela, elle a élaboré une charte du bon usage des IAG, afin de promouvoir un usage éthique et responsable de ces nouveaux outils tout en préservant l'intégrité académique, les droits fondamentaux et en favorisant l'innovation.



Le Guichet unique du numérique (GUN)

Le Guichet Unique du Numérique (GUN) gère les demandes liées aux services numériques, assurant un suivi efficace des requêtes.

Contact GUN :

guichet-numerique@univ-tlse3.fr



Carte Multiservices de l'université de Toulouse (MUT)

La Carte Multiservices de l'Université de Toulouse (MUT), délivrée au personnel, offre l'accès aux restaurants universitaires et cafétarias du CROUS, bibliothèques, transports, et services sportifs et culturels, avec activation auprès des partenaires concernés.

Informations complémentaires :





Vivre à l'Université

VEILLER À LA SANTÉ

Service de médecine de prévention pour le personnel (SMPP)

Le Service de Médecine de Prévention pour le Personnel est là pour veiller sur votre santé. Sa mission : prévenir toute altération de votre état de santé liée à votre activité professionnelle, dans le respect total du secret médical. Vous pouvez bénéficier de visites médicales, tous les cinq ans ou chaque année selon les risques liés à votre poste. Vous souhaitez consulter un médecin de prévention ou l'infirmière du travail en dehors de ces visites ? C'est possible, sur simple demande. Les nouveaux arrivants doivent bénéficier d'une visite d'information et de prévention les jours qui suivent leur arrivée.

Le SMPP vous accueille à la Villa du service de médecine de prévention, située sur le campus de Rangueil, à l'angle du chemin des Maraîchers et de la route de Narbonne.

Contact :
Secrétariat du SMPP
Tél. : 05 61 55 73 94

Pour les sites délocalisés (Auch, Castres), le gestionnaire RH de proximité vous orientera vers le médecin du travail proche de votre lieu de travail.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Le service social des personnels

L'assistante de service social exerce en toute confidentialité **un rôle d'écoute, d'accueil, d'information, de conseil et d'expertise** ainsi qu'**un accompagnement** des personnels rencontrant des **difficultés familiales, personnelles, de santé et professionnelles**.

Elle travaille en collaboration avec les différents services de l'université et les services externes (MGEN, MDPH, CAF, services sociaux de secteurs, préfecture, associations...). L'assistante de service social **s'adresse à tous les personnels de l'université**, enseignants-chercheurs, enseignants, personnels BIATSS, titulaires, personnels contractuels CDD/CDI, les doctorants sous contrat avec l'université et les personnels retraités (dans le cadre de la première année de mise en retraite).

L'assistante de service social reçoit sur RDV au service de la médecine de prévention (SMPP).

Elle peut se rendre au domicile ou sur le lieu d'hospitalisation.

Contact :
Valérie POITRASSON
Tél. : 05 61 55 73 94
valerie.poitrasson@utoulouse.fr

Conseillère en économie familiale et sociale

La conseillère en ESF intervient également au service social.

- Elle **évalue et conseille** les **situations sur le plan budgétaire** en complémentarité avec l'assistante sociale;
- Elle conseille sur les autres **domaines de la vie quotidienne**,
- Elle **informe** sur le **dossier de surendettement** (droits et devoirs) ;
- Elle **instruit et suit** le dossier de surendettement avec la personne concernée.

Elle reçoit sur rendez-vous le vendredi matin de 8h à 12h au service de la médecine de prévention des personnels.

Contact :
Ghislaine Donadello
Tél. : 05 61 55 73 94
ghislaine.donadello@utoulouse.fr

La psychologue du travail

La psychologue du travail accompagne les personnels de l'Université dans les situations professionnelles qui peuvent avoir un impact sur leur santé, leur bien-être ou leurs conditions de travail et contribue à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Elle peut être sollicitée directement par les agents ou intervenir en lien avec le Service de Médecine de Prévention des Personnels ou les Ressources Humaines.

Son accompagnement concerne aussi bien les situations individuelles, collectives ou liées à l'organisation du travail.

La psychologue du travail de l'établissement propose également des rendez-vous.

Contact :
Emma Mateus Alberto
psychologuedutravail@utoulouse.fr

AVEC : Accompagnement, Veille, Écoute

Témoin ou victime d'une situation de violence sexuelle, sexiste, discriminatoire, de harcèlement, de risques psychosociaux, de mal-être au travail ou dans les études... le dispositif AVEC (accompagnement, veille, écoute) peut vous accompagner et un dispositif de signalement existe.

Pour vous écouter, vous accompagner ou vous orienter, AVEC vous garantit une parfaite neutralité et respectera tout au long de la procédure une complète confidentialité. Les actions seront engagées seulement avec l'accord des personnes ayant contacté le dispositif.

Quelles sont les missions du dispositif AVEC ?

- l'écoute et accompagnement auprès des victimes et des témoins dans le respect de la confidentialité ;
- l'orientation vers les experts compétents de l'université pour le traitement de la situation et le soutien nécessaire ou vers les structures professionnelles ou associatives spécialisées ;
- l'analyse et traitement pour la formalisation de préconisations d'actions et pour assurer un suivi global des signalements ;
- la veille et prévention par des plans d'actions de formation, de sensibilisation ou de communication.

+ D'INFOS



Contact :

avec@utoulouse.fr

Tél. : 05 61 55 60 00

du lundi au vendredi, de 9h à 17h

LE SERVICE CULTUREL D'ACTION SOCIALE (SCAS)

Le SCAS contribue à votre qualité de vie professionnelle à l'université en mettant à votre disposition des services sociaux, culturels, sportifs et de restauration.

Que vous soyez titulaire ou contractuel, vous pouvez bénéficier de plusieurs prestations sociales :

- prestations calculées selon votre quotient familial ;
- subventions pour Centres de loisirs (CLSH), séjours éducatifs, linguistiques, en colonie ou en famille ;
- prestations sans condition de revenus ;
- chèque cadeau à la naissance d'un enfant ;
- allocation pour les parents d'enfants en situation de handicap ;
- initiatives solidaires.

Contact social :

Tél. : 05 61 55 86 11

scas.social@utoulouse.fr



Le SCAS organise aussi :

- Un vide-dressing deux fois par an : venez donner ou prendre gratuitement des vêtements
- Une boîte à livres (1^{er} étage de l'UPSIDUM) : prenez, lisez, échangez librement
- des animations pour vos enfants ;
- le marché des fêtes de fin d'année ;
- le salon du printemps ;
- Paul Sab' en fête, la fête annuelle des personnels.

Depuis 2010, le SCAS gère tout ce qui touche à la restauration :

- subventions repas ;
- demande de badge d'accès ;
- questions ou remarques sur les restaurants universitaires.

Vous avez un interlocuteur unique pour tout cela : le SCAS.



Des partenaires à votre service

Le SCAS collabore avec plusieurs organismes partenaires qui tiennent des permanences :
CASDEN / Banque Populaire, MAIF et la MGEN.



FAIRE GARDER SON ENFANT

La crèche Upsimômes

Vous cherchez une solution de garde de votre enfant ?

Située sur le campus de Rangueil, la crèche Upsimômes accueille 60 enfants de 10 semaines à moins de 4 ans, en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, pour les enfants dont au moins un parent est étudiant ou personnel de l'université.

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âge, dans des locaux conçus comme de petits appartements avec des espaces adaptés aux différentes activités. Le projet pédagogique valorise la mixité des âges et la diversité culturelle, tout en impliquant les parents via des ateliers et un conseil de crèche.

Les repas sont préparés sur place, offrant une dimension éducative autour de l'alimentation. L'équipe pluridisciplinaire, composée d'éducatrices, auxiliaires et agents de service, veille au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Contact :

Tél. : 05 61 55 72 10

creche@utoulouse.fr

VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

L'université s'engage à vous accompagner si vous êtes en situation de handicap ou si vous souhaitez faire une demande de reconnaissance auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Vous pouvez compter sur le soutien de la correspondante handicap des personnels, qui est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Elle peut vous aider concernant :

- vos droits ;
- la constitution de votre dossier de reconnaissance de travailleur handicapé en lien avec l'assistante sociale et le médecin de prévention ;
- les aménagements de votre poste de travail ;
- les recrutements sans concours des bénéficiaires de l'obligation de l'emploi ;
- l'accompagnement des managers intégrant un personnel en situation de handicap dans leur service.

Ces aménagements facilitent votre prise de poste ou votre maintien dans l'emploi, grâce à la mise à disposition de matériels adaptés comme des équipements informatiques, du mobilier spécifique ou encore des prothèses auditives.

Si vous êtes reconnu travailleur ou travailleuse handicapé, vous pouvez

également bénéficier d'un recrutement sans concours et d'un accompagnement personnalisé. La correspondante handicap soutient aussi les managers qui intègrent dans leurs équipes des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, des adaptations comme des horaires aménagés ou des formations spécifiques peuvent être mises en place pour compenser les difficultés liées à votre handicap dans le cadre de vos missions. Pour toute demande d'aménagement, n'hésitez pas à prendre contact avec la correspondante handicap dès votre arrivée.

Ces aménagements facilitent votre prise de poste ou votre maintien dans l'emploi, grâce à la mise à disposition de matériels adaptés comme des équipements informatiques, du mobilier spécifique ou encore des prothèses auditives. Par ailleurs, des adaptations comme des horaires aménagés ou des formations spécifiques peuvent être mises en place pour compenser les difficultés liées à votre handicap dans le cadre de vos missions. Pour toute demande d'aménagement, n'hésitez pas à prendre contact avec la correspondante handicap dès votre arrivée et le médecin du travail. Les aménagements sont mis en place sur préconisation du médecin du travail.

Contact :

Marie-Jeanne Habyalimana-Uwiragiye
Bât. 3R1, rez-de-chaussée, porte 74
correspondante.handicap@utoulouse.fr

D'INFOS



L'Assistante sociale est également à votre disposition pour vous accompagner dans votre vie quotidienne ou obtenir des aides sociales.

Contact :

Valérie Poitrasson, Assistante Sociale
Valerie.Poitrasson@utoulouse.fr



SE DOCUMENTER

Le Service commun de la documentation (SCD) vous permet d'accéder à l'ensemble des ressources documentaires nécessaires aux activités d'enseignement et de recherche, en assurant leur acquisition, leur traitement, leur gestion et leur diffusion auprès de la communauté universitaire.

Il regroupe les bibliothèques et centres de documentation de l'Université de Toulouse à savoir :

- les BU Santé (Rangueil et Allées Jules-Guesde) ;
- la BU Sciences ;
- les bibliothèques des IUT (Rangueil, Ponsan, Castres et Auch) ;
- ainsi que les bibliothèques de laboratoires.

Ce que vous pouvez trouver dans nos bibliothèques :

- plus de 20 000 revues scientifiques et bases de données en ligne, ainsi que des encyclopédies et dictionnaires ;
- plus de 10 000 livres électroniques ;
- environ 8 000 revues imprimées ; allant du 18^e au début du 21^e siècle ;
- près de 100 000 livres récents en libre accès, ainsi que des collections plus anciennes.



Nous offrons également des services d'aide à la recherche documentaire, que ce soit sur place ou en ligne via notre service « Une question ? ». Vous pouvez prendre rendez-vous pour des conseils bibliographiques personnalisés. De plus, nous proposons un soutien à la recherche scientifique, des formations à la recherche documentaire, et un service de prêt entre bibliothèques, tant en France qu'à l'étranger.

Nos ressources en ligne sont accessibles depuis l'extérieur du campus avec une authentification via le portail SCD (DOCADIS). Le personnel de l'université peut utiliser gratuitement les services des bibliothèques, et la carte professionnelle fait office de carte de bibliothèque.

Enfin, le prêt entre bibliothèques (PEB) est gratuit. À la BU Sciences, vous trouverez également des romans, des bandes dessinées, des titres de presse et des ouvrages documentaires. Un espace presse est disponible à la BU Santé Rangueil, et notre base de données Europresse vous donne accès à des milliers de titres de presse, tant français qu'étrangers.

S'INFORMER ET COMMUNIQUER

Le Pôle communication, à vos côtés pour valoriser vos actions

Le Pôle communication de l'Université Toulouse est là pour vous aider à faire rayonner vos projets, valoriser les activités de l'université et promouvoir l'image de l'établissement.

Vous pouvez faire appel à lui pour :

- bénéficier de conseils en communication ;
- obtenir des supports adaptés à la charte graphique ;
- être accompagné dans l'organisation de vos événements ;
- diffuser vos informations via la newsletter interne ou les réseaux sociaux.

Un réseau de correspondants communication est également présent dans les services, composantes et laboratoires pour relayer vos actions localement.

La charte graphique : votre guide visuel

Pour garantir une image cohérente, tous vos supports doivent respecter la charte graphique de l'université. Vous y trouverez des modèles prêts à l'emploi : affiches, courriers, PowerPoint, couvertures, fonds d'écran, etc.

communication@utoulouse.fr



L'info en direct !

→ Paul Sab' Hebdo, la newsletter interne, vous informe chaque semaine sur la vie de l'université, les projets, les actus scientifiques, culturelles et étudiantes.

→ Les réseaux sociaux de l'université partagent aussi largement les temps forts : campus, science, culture, sport... (Instagram, Facebook, LinkedIn et Youtube)

→ Les communiqués de presse diffusés aux médias sont également publiés en ligne, et vous pouvez recevoir ponctuellement des infos importantes via les adresses officielles (INFO, COM).

Congrès et événements scientifiques

Le Pôle Événement vous accompagne dans l'organisation de congrès, de manifestations scientifiques et d'événements dans le hall et l'auditorium Marthe Condat du bâtiment administratif.

+ D'INFOS



SE DIVERTIR : CULTURE ET SPORT

La culture à votre portée

Le Pôle Culture de l'Université organise tout au long de l'année des événements culturels à destination de l'ensemble de la communauté universitaire. Il porte le projet culturel de l'université en l'ouvrant vers l'extérieur, en valorisant à la fois les arts (musique, danse, théâtre, arts visuels) et la culture scientifique.

Ce que le Pôle Culture vous propose :

- des conférences scientifiques chaque mois, accompagnées de projections de films dans le cadre de « Cinémouv » ;
- des expositions autour de la culture scientifique et de son patrimoine, comme Fragments de science ;
- la participation à de grands événements comme la Fête de la science ;
- la mise en valeur du patrimoine artistique du campus, notamment les œuvres du 1 % artistique ;
- des expositions photo au Forum Louis Lareng ;
- des concerts de musique classique ;
- une ouverture aux cultures du monde à travers différents formats.

culture@utoulouse.fr

D'INFOS



Le sport pour toutes et tous

Le Pôle Sport vous permet de pratiquer tout au long de l'année une ou plusieurs activités physiques, sportives ou artistiques (APSA), encadrées par des enseignants spécialisés.

Ces activités sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau. Elles peuvent être pratiquées en loisir ou dans un cadre compétitif. La plupart sont gratuites et certaines peuvent même être valorisées dans votre cursus universitaire ou intégrées à une formation diplômante (pour devenir moniteur, par exemple).

Le Pôle Sport propose également un accompagnement individualisé pour les sportifs et sportives de Haut Niveau.



Plus de 40 activités proposées :

Aquagym, Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket, Boxe, Danses (à deux, du monde, contemporaine), Escalade, Fitness, Football, Golf, Gym, Handball, Judo, Musculation, Natation, Plongée, Préparation physique, Randonnée, Roller, Rugby, Ski de fond, Sport santé, Tai Chi, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Tir sportif, Ultimate, Volleyball, Yoga, etc.

Tél. : 05 61 55 68 79

polesport.sec@utoulouse.fr



L'UNIVERSITÉ

Garante de la protection de la population universitaire placée sous sa responsabilité ainsi que de la sécurité des biens, des systèmes d'information et des outils numériques mis à leur disposition, l'Université de Toulouse s'engage dans la prévention et la maîtrise des risques liés à ses activités administratives, pédagogiques et de recherche. La démarche de protection et de sécurité des données recouvre :

- la protection de la vie privée des personnes concernées par le traitement de leurs données personnelles ;
- la sécurité des systèmes d'information ;
- la protection du potentiel scientifique et technique.

Elle est portée par les fonctions Délégué à la protection des données, Responsable de la sécurité des systèmes d'information et Fonctionnaire sécurité défense, et appuyée par le Vice-président délégué en charge du numérique et le Chargé de mission Sécurité système d'information de l'État.

Ses objectifs :

- garantir la conformité des activités de l'établissement au regard du respect de la vie privée, de la sécurité des systèmes d'information, et de la protection du potentiel scientifique et technique ;
- mettre à disposition de la population universitaire l'ensemble des ressources lui permettant de devenir acteur de ces enjeux.

Responsable de la sécurité des systèmes d'information :

rssi@univ-tlse3.fr

Délégué à la protection des données :

dpo@univ-tlse3.fr

SE RESTAURER

Vous pouvez déjeuner :

- au restaurant de l'Upsidum, réservé aux personnels de l'université, à un tarif avantageux. Une subvention sociale, calculée selon votre indice de rémunération, vient en complément. Pour bénéficier de cette subvention, une attestation restauration est fournie par votre gestionnaire RH pour faire valoir vos droits dès votre arrivée.

Horaires :

Restaurant : de 11h30 à 13h30

Cafétéria : de 11h30 à 14h00

- **Carte pro – Upsidum** : pour accéder au restaurant, vous devez disposer de votre carte professionnelle, à recharger directement aux caisses du restaurant ou de la cafétéria. Vos droits tarifaires sont mis à jour automatiquement chaque mois.

Contact :

scas.restauration@utoulouse.fr

- **Carte MUT (IZLY) – Crous** : vous pouvez aussi déjeuner dans les restaurants et cafétérias du Crous avec la carte MUT. Attention : elle ne fonctionne pas à l'Upsidum. Pour l'obtenir, rapprochez-vous de la Direction de la gestion des personnels.

Et sur les autres sites ?

Si vous travaillez sur les sites d'Auch, `

Castres ou Tarbes, vous disposez également de restaurants ou cafétérias ouverts aux personnels.

SE DÉPLACER

L'Université de Toulouse bénéficie d'une desserte renforcée par les transports en commun sur l'ensemble de ses sites. Concernant le campus Sciences, les stations « Université Paul Sabatier » et « Faculté de Pharmacie » permettent un accès en **métro** (Ligne B), mais également en bus (Tisséo et Lio), en téléphérique (Téléo) et disposent de stations de vélos en libre-service (VélôToulouse).

Il est par ailleurs possible de bénéficier de l'offre de transport Tisséo avec un remboursement à 75% de l'abonnement, en complément le cas échéant du **Forfait Mobilité Durable**

+ D'INFOS



Dans le cadre du **Plan de Mobilité Inter-Établissements**, il est possible de réduire sa dépendance à l'automobile grâce à deux nouveaux services pour faciliter ses déplacements au quotidien : le covoiturage et l'autopartage.

Découvrez-les avec les applications Karos (Covoitéo) et Citiz

Les mobilités douces (vélos, trottinettes, etc.) sont facilitées pour se rendre sur le campus Sciences de l'Université, directement connectées au Réseau Express Vélo 1 (Route de Narbonne) et 2 (Canal du Midi) permettant un accès rapide et sécurisé depuis le centre-ville jusqu'à la périphérie. Les campus disposent également de pistes cyclables pour une meilleure mobilité en interne.

Enfin, de nombreux événements sont organisés durant l'année afin de promouvoir l'utilisation des mobilités durables et donc accompagner la transition écologique de l'Université (Allons Y A Vélo, Mai à Vélo, Bike to the Future, Futurs Proches, etc.). Des animations et ateliers de réparation de vélos sont également proposés par l'association étudiante du Zinc au cours de l'année.



PROFITER D'ESPACES NATURELS ET VIVANTS

- Jardins agroécologiques (Campus sciences Toulouse¹, Castres, Auch à vérifier) pour ateliers, visite, compostage ;
- visite et activités du Jardin botanique Henri Gaussen et de l'Arboretum de Jouéou ;
- bois de Poucicot ;
- labellisation par la Ligue Protectrice des Oiseaux des espaces naturels de l'OMP le long du canal, affichage, sensibilisation et protection ;
- charte de biodiversité en cours d'élaboration / expérimentation réensauvagement des prairies.

LA SÉCURITÉ

Votre sécurité est une priorité.
Voici les principales consignes à connaître pour réagir efficacement en cas d'urgence.

PC Sécurité – Ouvert 24h/24, 7j/7

Situé au Forum Louis Lareng, à l'entrée principale du campus Sciences (face au métro Université Paul Sabatier).

tél. : 05 61 55 85 85

Que faire en cas d'urgence ?

Début d'incendie, fumée ou odeur suspecte

- Campus Sciences : appelez le PC Sécurité au 05 61 55 85 85 ;
- autres campus : composez le 18.

Consignes :

- Évacuez immédiatement vers le point de rassemblement ;
- utilisez un déclencheur manuel si nécessaire.

Déclenchement de l'alarme incendie

Vous devez :

- Fermer portes et fenêtres sans les verrouiller ;
- éteindre tous les équipements (ordinateurs, machines...) ;
- ne pas récupérer vos effets personnels ou véhicule ;

- ne jamais utiliser les ascenseurs ;
- en cas de fumée, restez près du sol ;
- vérifier les sanitaires et salles annexes ;
- signaler toute personne manquante aux secours ;
- rester au point de rassemblement jusqu'à nouvelle consigne ;
- laisser libres les accès pour les secours.

Une attention particulière est requise pour les personnes en situation de handicap. Des chaises d'évacuation sont disponibles.

Vous ne pouvez pas distinguer un exercice d'une urgence réelle. Dès que l'alarme retentit, évacuez sans attendre.

En cas d'accident (malaise, blessure...)

- Campus Sciences : appelez le 15 (SAMU) et le PC Sécurité au 05 61 55 85 85 ;
- autres campus : appelez le 15.

Consignes :

- Accueillez les secours ;
 - alertez un responsable ou l'accueil ;
 - si vous êtes formé, portez assistance à la victime.
- Attention : Ne déplacez jamais la victime et ne lui donnez rien à boire.
Couvrez-la et attendez les secours.

En cas d'incident (vol, agression...)

- Campus Sciences : appelez le PC Sécurité au 05 61 55 85 85 ;
- autres campus : appelez le 17 (police).

Consignes :

- Accueillez les secours ;
- prévenez un responsable ou l'accueil ;
- stationnement et circulation sur le campus ;
- ne stationnez pas sur les places réservées aux personnes en situation de handicap ;
- ne bloquez pas les accès pompiers ou locaux techniques ;
- respectez le Code de la route : la vitesse est limitée à 30 km/h.

Le conseiller de prévention

Le conseiller de prévention assiste la direction de l'Université dans la définition et le déploiement de la politique de prévention des risques qui traduit l'engagement de l'Université à veiller à votre sécurité et à la protection de votre santé.

Il agit dans les domaines suivants :

- prévention des risques professionnels (chimique, biologique, rayonnement, ...)
- amélioration des conditions de travail

- animation et coordination des réseaux (assistants de prévention, personnes compétentes en radioprotection, référents laser,...)
- formation et sensibilisation des personnels
- analyse des accidents
- registres de santé et sécurité

Le réseau d'assistantes et d'assistants de prévention dans les différentes composantes et services constitue votre relai de proximité.

Le Fonctionnaire Sécurité Défense (FSD)

Le FSD coordonne les actions de sûreté de l'université.

Il agit dans les domaines suivants :

- protection des informations scientifiques sensibles ;
- protection des informations et supports classifiés ;
- plans de gestion de crise (Vigipirate, pandémie...) ;
- coopération internationale ;
- missions et stages à l'étranger ;
- sensibilisation des personnels aux questions de sécurité et de défense nationale.

Il est également le référent de l'Université pour la prévention de la radicalisation.

Contact : fsd@utoulouse.fr

+ D'INFOS





CANDIDATURE PATRIMOINE MONDIAL PIC DU MIDI ET SON OBSERVATOIRE



La valeur universelle exceptionnelle (V.U.E) du Pic du Midi et de son observatoire

La V.U.E est le coeur d'une candidature au patrimoine mondial. Sa préservation et sa transmission sont les objectifs prioritaires de l'ensemble des acteurs engagés dans la démarche.

La V.U.E contient les qualités patrimoniales d'un bien. Elle doit avoir une portée universelle, une envergure internationale et constituer un apport exceptionnel à la liste du patrimoine mondial. Ces aspects sont résumés ci-dessous en trois grandes idées.

L'observatoire du Pic du Midi est le premier et plus ancien observatoire de haute-montagne du monde toujours en activité.

Il est un moteur et un témoin déterminant du mouvement international de développement de la science en altitude depuis le milieu du XIX^e siècle. Il est aujourd'hui au pinacle de l'observation astronomique et de la biosphère.

Le Pic du Midi et son observatoire forment un patrimoine vivant, lieu de rencontre entre sciences, arts et cultures. Ce bien est une forme exceptionnelle de la relation Humanité-Nature. Il illustre la conquête pacifique et scientifique de la haute montagne.

Le Pic du Midi est une montagne iconique. Il offre un paysage culturel unique : une haute montagne proéminente, coiffée d'une « cité-observatoire » vivante remarquablement conservée.

Cette candidature est un engagement

L'aventure du Pic du Midi et de son observatoire est fondée sur des valeurs universelles : notre rapport à la Nature, vecteur d'élévation et de connaissance ; la Science qui nous permet d'explorer, de découvrir, de comprendre le Monde et l'infinité de ses dimensions ; la convergence et l'union des communautés humaines autour des monuments de la Terre. C'est pour préserver et transmettre ces valeurs que nous visons l'inscription de ce bien exceptionnel sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité.

Cette candidature est un contrepoint enthousiaste aux crises qui reviennent de manière récurrente dans l'histoire de l'humanité. Inscrire le Pic du Midi et son observatoire au patrimoine mondial, c'est en faire un étendard face à l'obscurantisme qui surgit sous de nouvelles formes. Ce patrimoine donne à voir la place fondamentale de la Science et de la construction des savoirs dans nos sociétés tout en rappelant sa fragilité, l'effort à consentir pour son maintien et sa diffusion. Il incarne le dépassement et l'élévation, ce que l'Humanité peut construire dans un rapport harmonieux avec la montagne et la Nature.

Plus qu'une cité-observatoire coiffant le sommet d'une montagne, c'est la science que la France s'approprie à défendre devant les Nations-Unies.

Copyright photo : Matthieu Pinaud



NOTES

[illegible]

U

PLAN DE L'UNIVERSITÉ

